

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal,
tenue le 28 mars 2019, à 19h50, à la salle du conseil**

Madame la mairesse, Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire, dans les délais prévus, conformément aux articles 152, 153, 156 et 157 du *Code municipal du Québec*.

Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2019-03-2675)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Congédiement
2. Affichage du poste
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2019-03-2676)

2. Congédiement

Attendu que le travail exécuté par l'employé 4-0080 n'atteint pas un rendement à la hauteur des attentes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de mettre fin à l'emploi de l'employé 4-0080.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-03-2677)

3. Affichage du poste de préposé à l'entretien des équipements, des immeubles et aux travaux publics

Attendu que à la suite du congédiement de l'employé numéro 4-0080, la municipalité doit procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource;

En conséquence, il est proposé par M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère Mme Nancy Letendre et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'autoriser l'affichage du poste de préposé à l'entretien des équipements, des immeubles et aux travaux publics.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'embauche de la nouvelle ressource et ce, suite à la recommandation des membres du comité du personnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Aucune question n'est posée.

5. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 20 heures et 05 minutes.

Mme Line Fréchette
Mairesse

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

